

# Air de familles



## Trotteur... ou pas

Le trotteur permet au bébé de se déplacer seul, en position debout, suspendu dans une sorte de nacelle à roulettes. Pratique et ludique à la fois, ce n'est pourtant pas une bonne solution pour permettre à l'enfant d'acquérir une certaine autonomie dans son apprentissage de la marche. De nombreux professionnels de la santé estiment en effet que non seulement c'est un objet dangereux mais qu'en plus il ne favorise pas l'apprentissage de la marche. Si l'on en croit les données compilées par les services d'urgence des hôpitaux européens durant ces vingt dernières années, les trotteurs sont responsables, chaque année, de l'admission de milliers d'enfants à l'hôpital. Ils sont d'ailleurs interdits au Canada depuis 2004. Selon l'Association européenne pour la sécurité des enfants (European Child Safety Alliance) – qui milite pour son interdiction en Europe –, la majorité des accidents en trotteur seraient des chutes dans des escaliers qui entraîneraient un traumatisme crânien. Mais ce n'est pas tout ! Selon les psychomotriciens, au lieu d'aider les enfants dans leur apprentissage de la marche, l'utilisation prolongée d'un trotteur nuirait à leur développement. La marche résulte d'un long apprentissage. À force de s'exercer, l'enfant apprend à s'asseoir puis à se déplacer, sur le ventre ou à quatre pattes, avant de se mettre debout. Dans un trotteur, il brûle toutes ces étapes : on le met debout avant qu'il ne soit capable d'y arriver seul et c'est le trotteur qui travaille à sa place. Enfin, cela le prive de la fierté de faire des progrès et d'arriver à marcher tout seul... comme un grand !

**Julie Rouffiange**



Anne Pochet.

À la télé, tous les jours  
sur la Une et sur BX1

rtbf

bx1  
Service des Radios

Sur internet ([www.airdefamille.be](http://www.airdefamille.be) ;  
[www.one.be](http://www.one.be)): toutes les émissions,  
les spécialistes, et les infos pratiques.